

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 8 (1900)
Heft: 10

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fermier ou d'intendant. C'est là que sa fille Rose-Suzanne connut et épousa, le 4^e décembre 1763, Jean-Louis Wagnière, de Rueyres, secrétaire de Voltaire.

Un fils des époux Wagnière-Corboz, nommé Enoc, né au château de Fernex, le 22 septembre 1767, fut présenté au baptême cinq jours après, au Petit-Saconnex, par David Corboz, « conjointement avec Messire François-Marie Arouet » de Voltaire et Dame Marie-Louise Mignot-Denis, de » Fernex. »

Les domaines considérables de la famille Corboz furent vendus juridiquement en 1759 et l'auteur de ces lignes habite la maison où est née Rose-Suzanne Corboz.

Ch. PASCHE.

Tiré des manuels des Cours de Justice d'Oron et de Palézieux, sauf ce qui concerne Wagnière, secrétaire de Voltaire, qui est extrait d'un article signé E. Ritter, publié dans la *Gazette de Lausanne* du 4^e Décembre 1896.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La **Société générale d'histoire suisse** et la **Société romande** ont eu une réunion commune les 11 et 12 septembre à Neuchâtel. Cette ville si intéressante par son musée historique et le grand nombre de ses constructions originales ou anciennes, leur avait préparé une réception aussi large que cordiale. La Société d'histoire du canton de Neuchâtel surtout avait fait son possible pour que cette fête fût réussie. Elle a été un grand succès. Plus de soixante-dix historiens étaient accourus des diverses régions de la Suisse. Tous se sont félicités d'avoir fait le voyage de Neuchâtel et ont remporté de cette ville le souvenir le plus agréable et le plus reconnaissant.

La Société générale d'histoire suisse a l'habitude de se réunir pour une session de deux jours. Elle n'y a pas manqué. La séance administrative et des communications a eu lieu le 11 septembre, à 8 heures du soir, à l'hôtel du Faucon, sous la présidence de M. Meyer de Knonau.

M. l'archéologue *J. Michel* qui, comme nos lecteurs le savent, s'occupe avec compétence et succès des monuments du Valais, a

fait part à ses collègues des fouilles de St-Maurice et de leurs résultats. Il a parlé, entre autres, de cette pierre qui, après avoir été une table d'autel à l'époque mérovingienne, reçut une inscription à la mémoire de l'évêque Vulcharius et dont nous avons fait mention dans notre dernière livraison. Il a décrit enfin le clocher de St-Maurice, qui servit autrefois de tour de défense et de tour de refuge pour les habitants de l'Abbaye.

M. *W. Wavre* a parlé des nombreuses monnaies du comté de Neuchâtel qui se trouvent au musée de cette ville. C'est, en raccourci, l'histoire de son pays qu'il a fait passer sous les yeux de ses auditeurs.

M. *Jean Grellet* a communiqué quelques extraits très curieux et intéressants du journal écrit par son père sur les affaires de Neuchâtel pendant les années 1803 à 1809. On y trouve surtout des souvenirs très amusants sur le passage du général Oudinot dans la principauté, sur la garde d'honneur du prince Berthier et des anecdotes sur la vie et les mœurs de l'époque. M. Grellet a fait, en outre, circuler deux volumes des *Commentaires* de Jules-César, qui firent partie de la bibliothèque de Napoléon I^{er}. M. Grellet, consul suisse à Bruxelles de 1817 à 1832, les avait reçus d'un compatriote, voyageur de commerce, qui les tenait lui-même d'un paysan de Charleroi, lequel s'en était emparé lors du pillage de la voiture de l'empereur après la bataille de Waterloo.

Le 11 septembre, au matin, les historiens suisses se sont dispersés, les uns — les plus nombreux — visitant le musée historique, d'autres, la ville elle-même. Ils se retrouvaient tous à neuf heures et demie, dans la belle salle des Etats, au Château, où avait lieu la séance principale.

Selon l'usage, le président, M. Meyer de Knonau, a traité dans son discours d'ouverture un sujet relatif à la ville où avait lieu la réunion. Il a parlé des liens nombreux qui unissent Neuchâtel à la Société d'histoire suisse, et rappelé qu'un Neuchâtelois, Edouard de Pury, fut le premier Suisse romand qui donna son adhésion à cette association. Il a parlé surtout du *Musée neuchâtelois*, cette publication si appréciée et qui a publié depuis trente-six ans tant de travaux importants sur l'ancienne principauté.

M. *Arthur Piaget*, le savant archiviste du canton de Neuchâtel, a lu ensuite un travail remarquable à tous égards sur un voyage de Jacqueline de Rohan au Landeron, à l'époque de la Réformation. Il a montré comment cette princesse avait cherché à faire introduire, un matin, un prédicant de ses amis dans la chaire de l'église du Landeron, et comment les bourgeois du lieu, sous la

direction de leur banneret, avaient eu recours à la force pour s'y opposer. La conduite des Landeronais, peu conforme aux égards que les sujets avaient généralement pour leurs souverains, faillit amener une grave dispute et même une guerre entre Confédérés. Jacqueline de Rohan chercha, en effet, à obtenir justice rigoureuse de l'affront qui lui avait été fait ; il s'en suivit une intervention — assez molle, du reste — de Berne en faveur de la souveraine, et de Soleure — très active — en faveur des Landeronais. C'est ainsi que pour avoir gardé son chapeau sur la tête en présence de Jacqueline de Rohan, le banneret du Landeron faillit allumer la guerre civile. Ce drame — une tempête dans un verre d'eau, a-t-on dit — a été raconté avec beaucoup de finesse, d'esprit et de clarté.

M. le Dr *Barth*, de Bâle, a raconté, dans un travail basé en partie sur des documents nouveaux, l'incident célèbre de la sortie de Pierre Ochs du Directoire helvétique pendant l'été de 1799. Il a réussi à montrer les dessous de cette intrigue politique dans laquelle F.-C. de la Harpe n'a pas joué, suivant l'auteur, un rôle intéressant. M. Barth a cherché aussi à réhabiliter la mémoire de Pierre Ochs en montrant qu'il ne méritait pas l'épithète de « traître et de vendu » qu'on lui appliqua souvent à cette époque.

Après le banquet, quelques voitures ont transporté les historiens suisses à Valengin, ce vieux bourg caché dans la verdure au fond d'un vallon. Beaucoup — même parmi les romands — voyaient pour la première fois cette localité intéressante par ses anciennes maisons, ses portes, son église en forme de croix et surtout son château, propriété de la Société d'histoire de Neuchâtel, qui s'occupe de sa restauration.

— L'historien Ruchat raconte, dans ses manuscrits, avoir visité au village de Rossenges, paroisse de Syens, une femme âgée de cent-dix ans, bien portante et pouvant travailler. Elle vécut encore deux ans depuis sa visite. Cette femme, nommée Malotte, avait eu, à l'âge de 70 ans, une maladie très sérieuse ; persuadée qu'elle ne s'en relèverait pas, elle avait fait faire son cercueil que l'on plaça sous son lit. Ce cercueil resta 42 ans à l'attendre et quand enfin on en eut besoin, il se trouva si délabré qu'il fallut en faire un neuf.

